

Projet de développement du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie



Novembre 2008

Plan

- Waste Management, l'entreprise
- Gestion environnementale
- Un projet nécessaire
- Continuité des activités
- Prévention des impacts
- Atténuation des impacts
- Avantages pour la communauté

WASTE MANAGEMENT

Au service des collectivités



Waste Management

Au service des collectivités

➤ En Amérique du Nord

- 354 divisions de collecte et de transport
- 105 centres de tri
- 277 lieux d'enfouissement
- 108 projets de mise en valeur des biogaz



➤ Au Québec

- Lieux d'enfouissement (Magog, Saint-Nicéphore et Sainte-Sophie)
- Collecte sélective
- 300 employés
- Plusieurs milliers de foyers, d'entreprises et d'institutions desservis

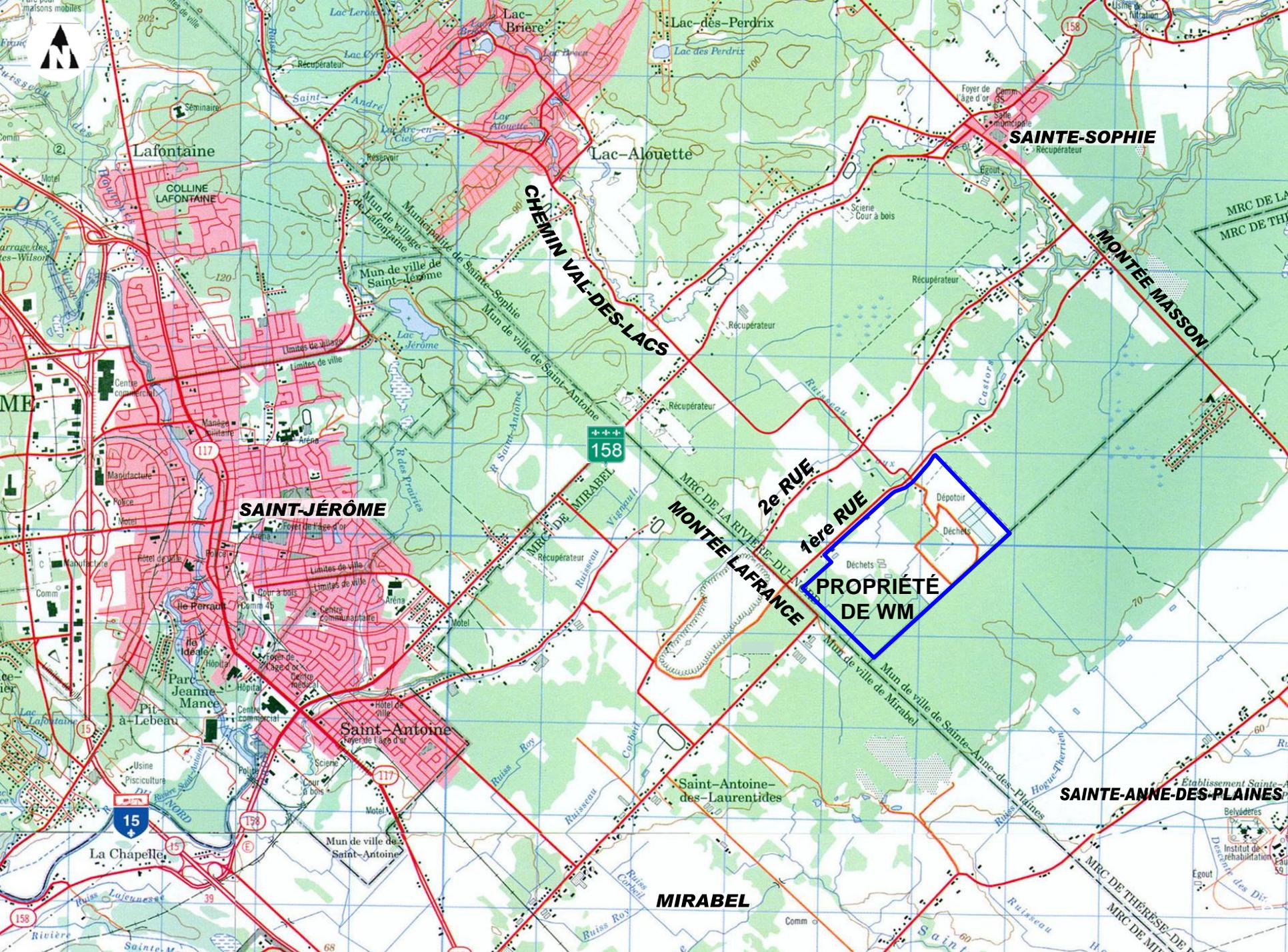
Waste Management

Au service des collectivités

➤ À Sainte-Sophie :

- Des services de récupération, de collecte, de transport et d'élimination des matières résiduelles
- Plusieurs millions de dollars en retombées économiques dans la collectivité
- Plus de 100 emplois, dont une trentaine au site
- Valorisation des biogaz par l'alimentation en énergie de l'usine Cascades de Saint-Jérôme





SAINT-JÉRÔME

SAINTE-SOPHIE

CHÉMIN VAL-DES-LACS

MONTÉE MASSON

158

117

PROPRIÉTÉ DE WM

1ère RUE

2e RUE

MONTÉE LAFRANCE

MIRABEL

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

15

117

158

158

MRC DE THÉRÈSE-DE

MRC DE MI

GESTION ENVIRONNEMENTALE

Respect des engagements de 2003



Gestion environnementale

Respects des engagements de 2003

➤ Respect et continuité :

– Sécurisation de l'ancien site opéré avant l'arrivée de WM :

- Principales mesures :

- ✓ Interception du lixiviat et des biogaz par une tranchée périphérique

- ✓ Traitement des eaux et valorisation des biogaz

- ✓ Démantèlement des anciens bassins de traitement

- Résultats :

- ✓ Amélioration de la qualité de l'eau souterraine

- ✓ Effluent de meilleure qualité

- ✓ Contrôle et valorisation efficaces des biogaz



Gestion environnementale

Respects des engagements de 2003

➤ Respect et continuité :

- Protection de l'eau
 - Comité sur l'eau potable de Sainte-Anne-des-Plaines
- Programme de contrôle des goélands (Baisse de 70 %)
 - Entente avec le Service canadien de la faune
- Valorisation énergétique des biogaz
 - Partenariat avec Cascades
- Fonds de valorisation agricole (700 000 \$) servant à dynamiser ce secteur d'activités



UN PROJET NÉCESSAIRE

Réponse aux besoins futurs



Un projet nécessaire

Réponse aux besoins futurs

- Détermination des besoins futurs :
 - Territoire desservi : Laurentides, Lanaudière et CMM
 - Croissance démographique de 17,2 % (2010-2035)
 - De 4 à près de 5 millions de population d'ici 25 ans
 - Prise en compte de l'atteinte des objectifs de la Politique gouvernementale
 - Mise en valeur de 65 %
 - 63 à 69 millions de tonnes de résidus ultimes devront être éliminées entre 2010 et 2035

Un projet nécessaire

Réponse aux besoins futurs

- Réponse aux besoins futurs :
 - 5 principaux lieux d'enfouissement desservent le territoire



Estimation du portrait de l'élimination de 2010 à 2035

Besoins futurs d'élimination	63 à 69 millions de tonnes
Capacité autorisée disponible	22 millions tonnes
Besoins futurs à combler	41 à 47 millions tonnes
Capacité demandée pour le projet	28 millions tonnes

CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS

À la fine pointe des technologies



Continuité des activités

À la fine pointe des technologies

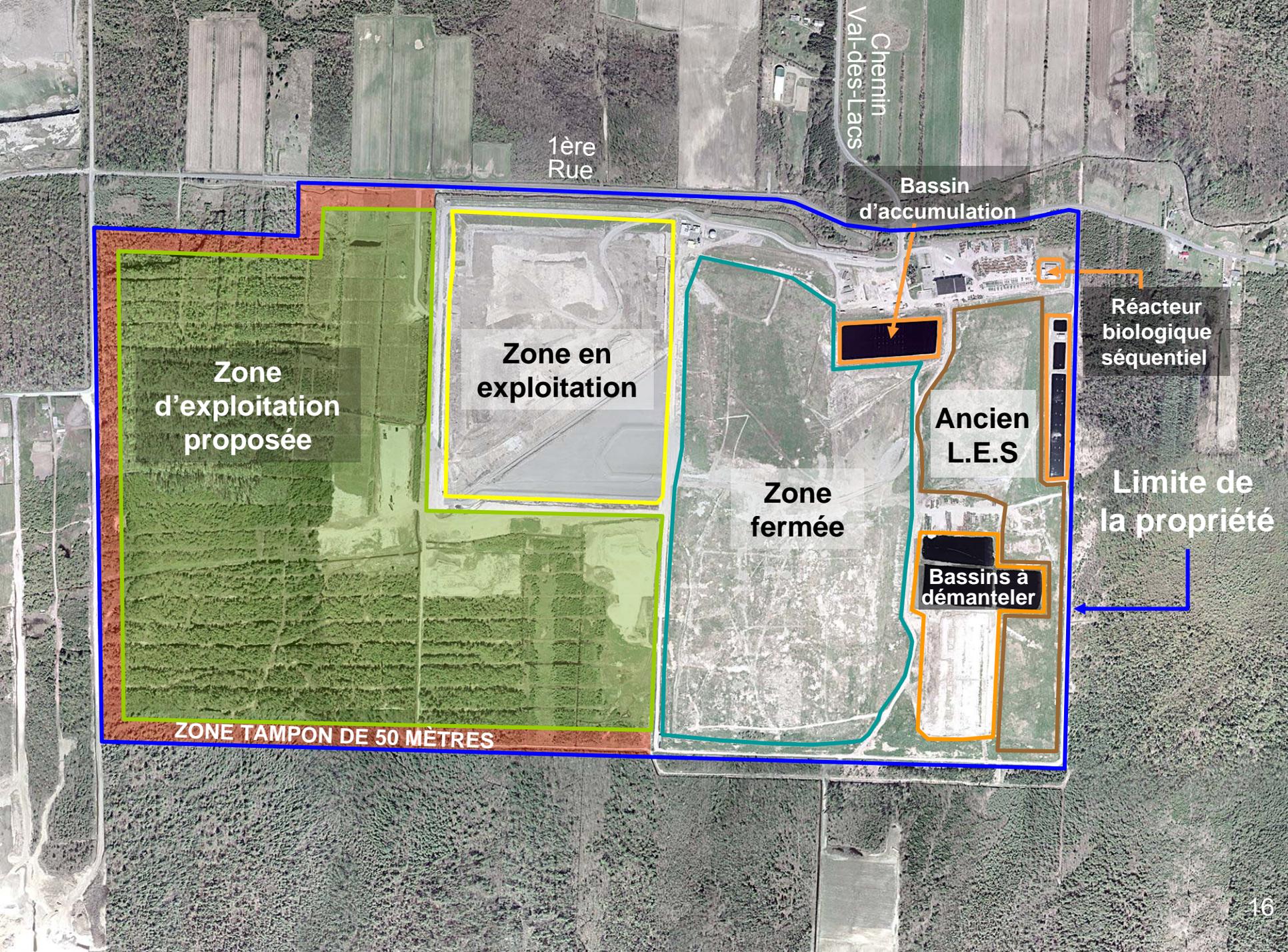
- Capacité autorisée comblée en 2010
- Poursuite de la desserte de la clientèle actuelle
- Infrastructures sécuritaires nécessaires
- Service fiable à long terme (environ 25 ans)
- Quantité annuelle maintenue, avec des périodes de pointe pouvant atteindre 1,25 million de tonnes par an



Continuité des activités

À la fine pointe des technologies

- Conformité aux exigences réglementaires :
 - Règlement régissant les activités d'enfouissement
 - Distance des cours d'eau
 - Éloignement des prises d'eau potable
 - Intégration au paysage
 - Zones tampon
 - Protection de l'environnement et de la population
 - Schéma d'aménagement de la MRC de la Rivière-du-Nord



1ère Rue

Chemin
Val-des-Lacs

Bassin
d'accumulation

Zone en
exploitation

Réacteur
biologique
séquentiel

Zone
d'exploitation
proposée

Ancien
L.E.S

Zone
fermée

Limite de
la propriété

Bassins à
démanteler

ZONE TAMPON DE 50 MÈTRES

Continuité des activités

À la fine pointe des technologies

➤ Système d'imperméabilisation :

Drains de collecte du lixiviat

Couche de pierre drainante

Géotextile de protection

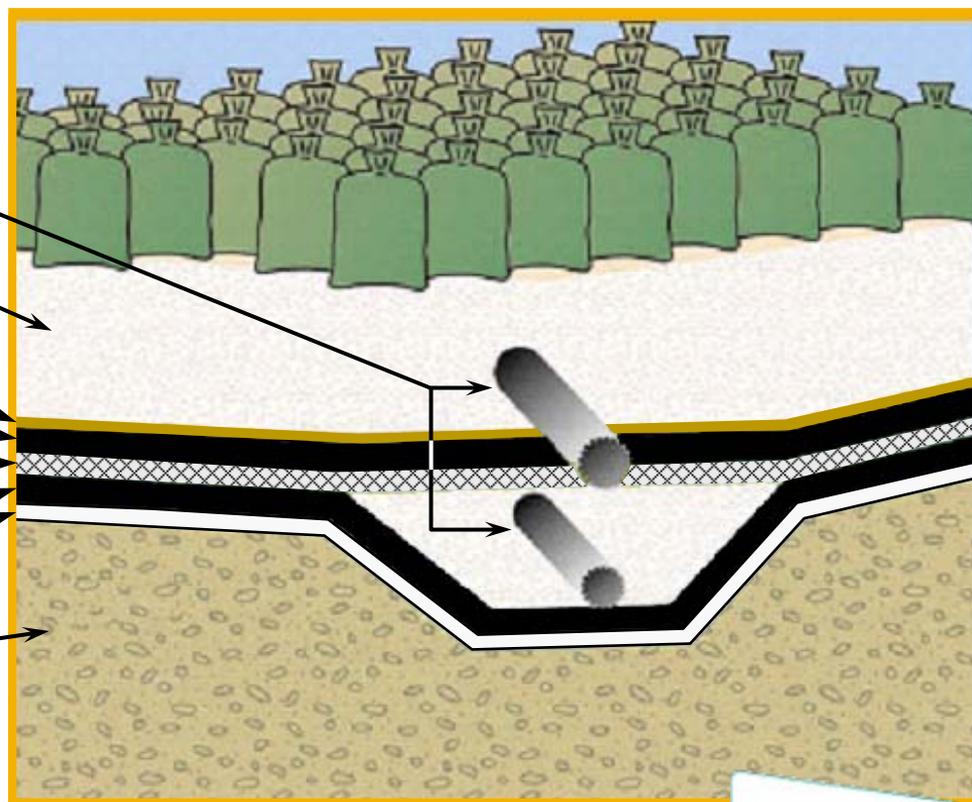
Géomembrane primaire

Géofilet

Géomembrane secondaire

Natte de bentonite

Sol naturel



Continuité des activités

À la fine pointe des technologies

- Système de collecte et de traitement des eaux de lixiviation :
 - Extension du réseau de collecte
 - Postes de pompage additionnels
 - Bassins d'entreposage, d'égalisation et de polissage
 - Traitement biologique



Continuité des activités

À la fine pointe des technologies

- Système de captage et de valorisation des biogaz :
 - Tranchées et conduites d'extraction
 - Station de compression pour acheminer les biogaz chez Cascades
 - Ajout de torchères



PRÉVENTION DES IMPACTS

Priorité à la santé et la sécurité



Prévention des impacts

Priorité à la santé et la sécurité

➤ Contrôle des déchets :

- Provenance et quantité (registre quotidien)
- Qualité (vérification permanente et détection de radioactivité)



➤ Gestion des installations :

- Une politique environnementale et un manuel de gestion environnementale
- Entretien préventif des systèmes
- Formation du personnel
- Procédure en cas d'incidents

Prévention des impacts

Priorité à la santé et la sécurité

- Programme de vigilance communautaire :
 - Comité sur l'eau potable de Sainte-Anne-des-Plaines
 - Comité de vigilance et information des voisins
- Surveillance et suivi environnemental :
 - Analyses et suivi régulier des eaux
 - Analyses des biogaz et du lixiviat
 - Vérification environnementale périodique
 - Rapports de performances au MDDEP



ATTÉNUATION DES IMPACTS

Bien intégré dans son milieu

Atténuation des impacts

Bien intégré dans son milieu

➤ Information du public :

- Bulletin EnviroXpress,
- Communiqués de presse, lettres aux citoyens, etc.

➤ Pré-consultation sur les impacts :

- Séances d'information et ateliers thématiques
- Participants : voisins et représentants d'organismes



Atténuation des impacts

Bien intégré dans son milieu

➤ Résultats :

- Compléments d'étude :
 - Conditions de circulation
 - Précisions sur la provenance des déchets
- Réalisations :
 - Équipement de récupération de matériaux secs
 - Approches pour des possibilités additionnelles de valorisation des biogaz



Atténuation des impacts

Bien intégré dans son milieu

➤ Principaux impacts sur le milieu naturel :

Impact initial	Mesure d'atténuation	Niveau de l'impact résiduel
Émissions atmosphériques des biogaz	Captage et destruction	Mineur
Déboisement de 71,5 hectares	Coupe graduelle et revégétalisation des cellules fermées	Mineur
Perte de 3 hectares de tourbière	Protection du secteur lors des travaux et limitation de la circulation de machinerie	Mineur
Perte d'habitat de la faune	—	Moyen
Pertes d'usage de 86 hectares de zone agricole	Mesures de compensation et appui au Fonds de valorisation agricole	Positif mineur
Rejet des eaux de lixiviation	Traitement biologique	Mineur

Atténuation des impacts

Bien intégré dans son milieu

➤ Principaux impacts sur le milieu humain :

Impact initial	Mesure d'atténuation	Niveau de l'impact résiduel
Augmentation du camionnage	Ajustement du feu de circulation pour améliorer le débit	Mineur
Augmentation du niveau sonore lors de la construction	Installation d'un écran acoustique	Mineur
Dérangement des activités récréotouristiques	Déplacement des sentiers équestres et de VTT dans la zone tampon	Mineur
Présence de goélands	Maintien du programme de contrôle	Non-significatif
Odeurs	Captage, destruction ou valorisation des biogaz	Mineur

Atténuation des impacts

Bien intégré dans son milieu

- Programme de gestion à la fin de l'exploitation :
 - Constitution d'un fonds de fermeture (28 millions \$)
 - Inspection du site
 - Entretien des systèmes de traitement des lixiviats et des biogaz
 - Utilisation communautaire de la propriété



AVANTAGES POUR LA COMMUNAUTÉ

Des bénéfices durables



Avantages pour la communauté

Des bénéfiques durables

- Investissement de 110 millions \$
- Retombées: 16,5 millions \$ par année, 315 emplois
- Économies substantielles pour les municipalités environnantes (tarifs préférentiels)
- Redevances à la municipalité hôte et contributions à la MRC
- Contributions communautaires de 75 000 \$
- Consolidation des activités de l'usine Cascades de Saint-Jérôme



*Merci
de votre attention !*



Site Internet du projet : <http://sainte-sophie.wm.com>

